



AVIS DE LA MAIRIE

EMPLOIS SAISONNIERS 2023

Pour le Service Entretien des Bâtiments Communaux et le Service Espaces Verts / Voirie

4 Emplois pour Juillet et 4 Emplois pour Août

Ces emplois sont ouverts aux jeunes remplissant les critères ci-dessous :

- ❖ Avoir 17 ans révolus
- ❖ *Ne jamais avoir travaillé au sein des services municipaux*
- ❖ Être à la charge de ses parents (résidents permanents sur la Commune)

Dans le cas où le nombre de demandes d'emploi serait trop élevé, la Commune procédera à la sélection des Candidats en fonction des dates de naissance.

Pour le Service Animation – ALSH (Juillet uniquement)

Les conditions sont :

- ❖ Avoir le BAFA confirmé
- ❖ Stagiaire BAFA accepté
- ❖ Candidatures extérieures acceptées

Les jeunes gens souhaitant postuler pour un emploi saisonnier pour l'été 2023 doivent déposer leur lettre de candidature à la Mairie :

AVANT LE 30 AVRIL 2023

Fait à St Paul lez Durance, le 06 Mars 2023

Le Maire,
R. BUCHAUT